

Service Enfance Jeunesse de la CCVS Tarification Accueils de Loisirs et Séjours

Tarifs 2019 ALSH

Les tarifs 28 communes (28c) s'entendent pour les familles résidant sur le territoire de la CCVS présentant une copie de leur taxe d'habitation, pour l'année en cours, ainsi que pour les grands parents accueillant leurs petits enfants durant les vacances scolaires et présentant les mêmes conditions ou si les enfants fréquentent un établissement scolaire du territoire.

	1/2 Journée		Journée		Semaine		4 semaines	
	28c	ext	28c	ext	28c	ext	28c	ext
Taux Plein	3,0 €	22,0 €	5,0 €	36,0 €	20,0 €	144,0 €	75,0 €	540,0 €
CAF80a (QF 0-500)	1,4 €	20,4 €	1,8 €	32,8 €	7,2 €	131,2 €	27,0 €	492,0 €
CAF80b (QF 501-800)	1,5 €	20,5 €	2,0 €	33,0 €	8,0 €	132,0 €	30,0 €	495,0 €
CAF76a (QF 0-500)	2,9 €	21,9 €	4,8 €	35,8 €	19,2 €	143,2 €	72,0 €	537,0 €
CAF76b (QF>500)	3,0 €	22,0 €	5,0 €	36,0 €	20,0 €	144,0 €	75,0 €	540,0 €

Cantine ou
PN

3,5 €

Réduction Fratrie :

-10%

après les aides extérieures

Séjours accessoires* :

Tarifs jour (ou semaine) + 2 repas par jour

*mini-camps

Tarifs Séjours de Vacances

Pour les séjours, il n'y a pas de mesures dérogatoires. Seuls les parents fournissant une copie de leur taxe d'habitation en cours de validité ont accès au tarif 28 communes (28c).

Séjours Ski

Séjours hors Ski

Forfait de 8 jours

28c	ext.
380 €	1 215 €

Par jour

28c	ext.
20 €	60 €

Déduction possible de :

- ☞ participation CAF
- ☞ participation CE